



ATTESTATION D'ASSURANCE

Votre agent général
AGENCE HARMANT GRAND-CLERC
2 Rue Maurice Barrès
54000 NANCY
Tél : 03.83.85.51.85
Fax : 03.83.45.28.06
Portefeuille : 5420102
N°ORIAS : 07013670-07023871

La Société AXA FRANCE IARD S.A., Région **NORD – EST**, 26 route du Rhin 67000 STRASBOURG atteste que :

LA SARL ARBRES ET FORETS SERVICES
52 BOULEVARD KOENIGS
31300 TOULOUSE

Dont les activités sont les suivantes :

- AMENAGEMENT ET ENTRETIEN D'ESPACES VERTS, JARDINS INTERIEURS ET EXTERIEURS, PARCS PUBLICS ET PRIVES, TERRAINS DE SPORT «VERTS» A L'EXCLUSION DE L'AMENAGEMENT DE SOLS TECHNIQUES.
- ENTRETIEN DE PLANTATIONS, D'ESPACES VERTS AUX ABORDS DES AUTOROUTES ET VOIES RAPIDES
- ENTRETIEN DE DIGUES, ETANGS, LACS, RIVIERES ET BERGES A L'EXCLUSION DE L'AMENAGEMENT.
- VEGETALISATION PAR PROJECTION HORS MURS ET TOUTURES VEGETALISES, FAUCHAGE, TRAVAUX D'ELAGAGE Y COMPRIS EN GRIMPES OU A L'AIDE DE NACELLES, REBOISEMENT, ABATTAGE, TAILLE EN RIDEAU, DESSOUCHAGE ET DESHERBAGE CHIMIQUE ET THERMIQUE
- DRAINAGE ET IRRIGATION AGRICOLE, MISE EN PLACE DE SYSTEMES D'ARROSAGE INTEGRES,
- CONSEIL EN GESTION ARBORICOLE, GESTION DE PLANTES ORNEMENTALES ET ABATTAGE.
- TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE DES VEGETAUX.
- INSTALLATION DE RECUPERATEURS D'EAU DE PLUIE ET DE RESERVOIRS DONT LA CAPACITE EST INFERIEURE A 50 M³
- HORTICULTURE ET PEPINIERE, VENTE DE VEGETAUX, D'EQUIPEMENTS POUR LE JARDIN Y COMPRIS LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES.
- TRAITEMENT DES FRELONS ET TRAITEMENTS DES TAUPES AU GAZ PH3

Est titulaire d'une police « Responsabilité Civile de l'Entreprise » n° **5687055707**, couvrant les activités ci-dessus définies pour les risques énumérés sur le tableau joint en annexe pour la période d'assurance allant du : **01/ 01/ 2017 au 31/ 12/ 2017 inclus**.

La présente attestation d'assurance délivrée sur la demande du client ne peut en aucun cas engager AXA FRANCE IARD S.A. en dehors des limites précisées par les clauses, pleins, franchises, exclusions, et conditions du contrat auquel elle se réfère. Elle est valable sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou par le contrat

Fait à STRASBOURG le 02/01/2017

PO / L'ASSUREUR

Cabinet GRAND-CLERC & HARMANT
2 rue Maurice Barrès
54000 NANCY
Tél. 0383855185 - Fax 0383452806

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 €

Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex

722 057 460 R.C.S. Nanterre - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance France Assurances



LES MONTANTS DE GARANTIE

2/2

RC AVANT LIVRAISON DES PRODUITS OU RECEPTION DES TRAVAUX	
TOUS DOMMAGES	9 000 000 € par sinistre
DOMMAGES CORPORELS	9 000 000 € par sinistre
DONT DOMMAGES MATERIELS ET IMMATERIELS CONSECUTIFS	2 600 000 € par sinistre
DOMMAGES IMMATERIELS NON CONSECUTIFS	150 000 € par sinistre
FAUTE INEXCUSABLE	2 000 000 € par année dont 1 000 000€ par sinistre
DOMMAGES AUX BIENS CONFIES	200 000 € par sinistre
ATTEINTES ACCIDENTELLES A L'ENVIRONNEMENT	750 000 € par sinistre
RC APRES LIVRAISON DES PRODUITS OU RECEPTION DES TRAVAUX	
TOUS DOMMAGES	2 500 000 € par sinistre
DONT MATERIELS ET IMMATERIELS CONSECUTIFS	1 600 000 € par sinistre
DOMMAGES IMMATERIELS NON CONSECUTIFS	150 000 € par sinistre
DEPOSE/REPOSE	40 000 € par sinistre
DEFENSE RECOURS	20 000 € par sinistre

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 €

Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex

722 057 460 R.C.S. Nanterre - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance France Assurances